



**ORDRE DU JOUR
CONSEIL MUNICIPAL DU 22 DECEMBRE 2025
20h00- Salle Malraux – Allée Henri Matisse**

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil municipal se réunira le :

**Lundi 22 décembre 2025
SALLE MALRAUX – Allée Henri Matisse**

Au cours de cette séance seront examinées les questions inscrites à l'ordre du jour :

- *Compte rendu de la séance précédente*

ADMINISTRATION GENERALE – FINANCE

1. Décision modificative n°3 – Budget principal de la Ville - exercice 2025
2. Délibération spéciale autorisant Madame Le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)
3. Adoption du protocole financier relatif à la dissolution du SIRM - reprise et précision de la délibération du 7 octobre 2024
4. Approbation de l'avenant n°1 à la Concession de service public relative à la gestion des marchés d'approvisionnement de la Ville; nouveau périmètre ; nouveaux horaires ; nouvelle grille tarifaire

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

5. Bilan des cessions et acquisitions réalisées par la commune de Villeneuve-Saint-Georges pour l'année 2024
6. Avis de la Ville de Villeneuve-Saint-Georges portant sur le projet de refonte des accès terrestres et de développement immobilier sur le secteur Vendavel (aéroport de Paris-Orly) porté par le groupe ADP

7. Mise en place d'un dispositif d'aide à la requalification des devantures et des enseignes commerciales

RESSOURCES HUMAINES

8. Mise à jour du règlement du télétravail
9. Approbation de la charte et du règlement intérieur relatifs à l'accueil des animaux
10. Revalorisation de la participation pour la protection santé
11. Modification du tableau des emplois
12. Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires du Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) de la Petite Couronne
13. Adhésion aux missions de médiation préalable obligatoire (MPO) et de médiation à l'initiative du juge administratif ou des parties mises en mise en œuvre par le CIG petite couronne

EDUCATION - JEUNESSE – LOISIRS

14. Convention de partenariat avec la ligue de l'enseignement du Val-de-Marne pour le dispositif d'accueil des collégiens temporairement exclus

- *Vœu présenté par la majorité municipale*
- *Compte-rendu des décisions*

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'expression de mes meilleurs sentiments.

